



Collectivités forestières

Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Forêts locales, intérêt général

WEBINAIRE

5 novembre 2026

Visioconférence



S'INSCRIRE

PROGRAMME

Observatoire bois-énergie : quelles données pour comprendre son territoire et construire son projet de mandat ?

Cédric CLEMENTE, Président des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée a le plaisir de vous convier à un webinaire d'information et d'échanges sur la thématique de l'approvisionnement bois-énergie, à destination des élus et techniciens de collectivités :

Jeudi 5 novembre 2026

De 10h30 à 12h

En visioconférence (lien transmis après inscription)

Informations générales

En début de mandat, les élus sont amenés à poser un diagnostic de leur territoire, à identifier ses ressources et ses fragilités, et à définir les priorités qui guideront leur action au cours des prochaines années. Dans ce contexte, le bois-énergie constitue un véritable sujet d'aménagement du territoire : ressource forestière et bocagère, équipements publics, réseaux de chaleur, installations existantes ou en projet, plateformes d'approvisionnement, acteurs économiques... autant de données qui permettent de mieux comprendre les dynamiques locales et d'éclairer les choix de la collectivité.

Objectifs de la réunion

- Faire découvrir l'Observatoire Bois Énergie comme outil d'aide à la décision, au-delà du seul suivi des installations.
- Donner aux nouveaux élus les clés de lecture de leur territoire sur les enjeux liés au bois-énergie et à la chaleur renouvelable.
- Identifier les données utiles à un diagnostic territorial : installations existantes et en projet, besoins en chaleur, ressources, acteurs, infrastructures et dynamiques locales.

Formation conçue à partir des besoins identifiés des collectivités territoriales et de leurs élus, dans le cadre de leurs compétences et obligations.

Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée

5 Rue Gaston Planté - 34 790 GRABELS

occitanie@communesforestieres.org • [f](#) • [in](#) • collectivitesforestieres-occitanie.org



Objectifs généraux :

- Objectif 1 : identifier les rôles et responsabilités des élus sur la thématique traitée, savoir mobiliser les leviers d'action adaptés ;
- Objectif 2 : sensibiliser les équipes à l'usage de l'OIBE ;
- Objectif 3 : faciliter l'intégration du bois énergie comme atout de développement local dans les projets de territoires.

Objectifs opérationnels :

A l'issue de la session, le participant sera capable de...

- Objectif 1 : comprendre les enjeux du bois-énergie à l'échelle locale ;
- Objectif 2 : découvrir et manipuler les outils OIBE (Observatoire Interrégional Bois-Energie) pour alimenter un projet de territoire ;
- Objectif 3 : permettre aux élus et techniciens de repartir avec une méthode simple pour explorer leur territoire.

Modalités pratiques

Visioconférence

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et contextualisés
- Études de cas pratiques
- Échanges d'expériences entre participants
- Support de formation

RENSEIGNEMENTS

Simon GRAFF

06 32 99 27 96

simon.graff@communesforestieres.org



Déroulé indicatif de la session

10h30 → 10h45	Accueil et présentation des Collectivités forestières
10h45 → 11h10	L'Observatoire bois-énergie, une boîte à outil à votre service Démonstration en direct des outils disponibles : • <i>Observatoire et visualisation des données</i> • <i>Simulateur des chaufferies</i> • <i>Rubrique "Idées reçues" : répondre aux questions fréquentes des élus</i>
Simon GRAFF, Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée	
11h10 → 11h20	Echanges
11h20 → 11h45	Bois-énergie : les données pour décider et agir Quelles données peuvent vous aider : • OIBE • OFFRE (Observatoire du foncier forestier régional pour les élus) • FIT (Fiche d'identité territoriale) Intégrer le bois-énergie dans son projet d'aménagement du territoire Idées d'actions pour le mandat à venir
Léa FABRE, Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée	
11h45 → 12h00	Echanges
12h00	Clôture

Session organisée avec le soutien de :



**Collectivités
forestières**
Occitanie Pyrénées-Méditerranée



INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscriptions

L'inscription est **gratuite, obligatoire et individuelle**. Plusieurs élus ou agents d'une même collectivité peuvent s'inscrire. Les inscriptions sont recommandées au plus tard 3 jours ouvrés avant la formation. Toutefois, des inscriptions tardives peuvent être acceptées sous réserve des capacités d'accueil. Une confirmation d'inscription est adressée par mail quelques jours avant la session ou, en cas d'inscription tardive, au plus tard avant le début de la session.

En cas d'empêchement après inscription, merci de bien vouloir nous en informer.

Public visé et prérequis

*Élu territorial (quel que soit le mandat en cours) et agent de collectivités (toute catégorie confondue).
Aucun prérequis n'est attendu.*

Accessibilité

Nos formations sont ouvertes à tous. Merci de nous informer dès l'inscription de toute situation nécessitant une adaptation afin de nous permettre d'assurer les conditions d'accueil appropriées.

Modalités d'évaluation

Questionnaire à chaud complété à l'issue de la formation avec possibilité d'échange avec le formateur afin de revenir sur les points nécessitant clarification.

A l'issue de la session

Un mail récapitulatif comprenant les éléments essentiels de la session sera adressé à l'ensemble des participants.

Nous vous remercions de vérifier / compléter les informations saisies sur la feuille d'émargement le jour de la session.

Une attestation de participation à la session pourra être délivrée sur simple demande.

Notre équipe reste disponible pour tout échange complémentaire ou besoin d'information.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur applicable aux actions de formation est consultable sur notre site internet : www.collectivitesforestieres-occitanie.org/formation/

L'inscription à la formation vaut acceptation de ce règlement.

L'ensemble de l'équipe se tient à votre disposition
pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos projets.